

De la réalité à la fiction et de la fiction à la réalité ***Mississippi Burning* a-t-il pu avoir un impact ?**

Connaissez-vous le réalisateur britannique Alan Parker ? On lui doit, entre autres, *Midnight Express* (1978), *Birdy* (1984), *Mississippi Burning* (1988)... Alan Parker est présenté comme un « fervent défenseur des droits civiques et des libertés »⁽¹⁾. Il milite « au travers de sa caméra contre la peine de mort, contre les ségrégations quelles qu'elles soient ». Le contenu de ses films est souvent très engagé. *Mississippi Burning* se déroule sur un fond de violence, de haine, de racisme. La dernière scène – des Blancs et des Noirs chantant ensemble – pourrait paraître aujourd'hui tout à fait banale, mais dans le contexte du film, elle est à la fois insolite et porteuse d'espoir. *Mississippi Burning* est inspiré d'événements réels ; en 2005, l'affaire en question a connu de nouveaux prolongements judiciaires, plus de quarante ans après les faits.

Les faits réels remontent à 1964 : trois jeunes militants assassinés

Aux États-Unis, en 1964, au cours de ce que l'on a appelé « l'été de la liberté », des milliers de jeunes se rendent dans le Sud, alors ségrégationniste, pour inciter et aider les Noirs à s'inscrire sur les listes électorales... Dans la nuit du 20 juin 1964, deux jeunes Blancs new-yorkais, activistes des droits civiques, Michael Schwerner (24 ans) et Andrew Goodman (20 ans) atteignent Meridian, dans l'État du Mississippi, où ils sont rejoints par un autre activiste des droits civiques, un jeune Noir de la région, James Chaney (21 ans). Le lendemain matin, ils reprennent la route pour enquêter sur une église pour Noirs que le Ku Klux Klan a incendiée à Neshoba County. Le Klan est alors à la recherche des trois militants.

Dans la même journée, alors qu'ils sont en voiture, la police locale les arrête, officiellement pour « excès de vitesse ». Relâchés en pleine nuit, ils tombent dans une embuscade tendue par des membres du Ku Klux Klan, dont Cecil Price, le shérif-adjoint de Neshoba County. Michael Schwerner et Andrew Goodman sont tués par balles, et James Chaney, parce que Noir, est battu à mort. Officiellement, ils ont disparu. Nul ne sait où ils sont.

Quand l'Attorney General Robert Kennedy apprend la disparition des trois jeunes hommes, il envoie Joseph Sullivan, du Bureau fédéral des investigations (FBI), dans le Mississippi, pour découvrir ce qui s'est passé. Le 4 août, les agents du FBI trouvent le corps des trois hommes

ensevelis dans le barrage de terre d'une retenue d'eau.

Le 13 octobre, James Jordon, membre du Ku Klux Klan, admet qu'il a été témoin des meurtres et il accepte de coopérer. Dix-neuf personnes sont arrêtées, dont le shérif de Neshoba County, Lawrence Rainey, et son adjoint, Cecil Price.

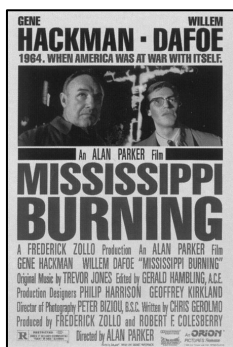
En 1967, les suspects sont jugés, mais sous la seule inculpation d'« atteintes aux droits civiques » des trois disparus. Sept d'entre eux sont condamnés à des peines allant de trois à dix ans de prison. Le jury est composé uniquement de Blancs. L'adjoint du shérif va passer cinq ans en prison, mais le shérif, Lawrence Rainey, y échappe. Edgar Ray Killen, employé de scierie, pasteur, considéré comme le leader du Ku Klux Klan dans la région, n'est pas non plus condamné. Une jurée expliquera plus tard qu'elle n'avait pas pu se résoudre à envoyer un « homme de foi » derrière les barreaux.

À cette époque du meurtre des trois jeunes militants, environ 80 000 Américains adhéraient au Ku Klux Klan, qui était déjà moins populaire qu'auparavant, mais demeurait uni. Aujourd'hui, diverses organisations d'extrême droite ont repris le flambeau.

Les faits inspirent un film en 1988 : *Mississippi Burning* (Alan Parker)

En 1964, trois hommes disparaissent à Jessup County, dans l'État du Mississippi, sans laisser aucune trace. Ce sont des militants pour les droits

⁽¹⁾ – Encyclopédie Wikipédia (consulté le 26 août 2007).



civiques. Rupert Anderson et son chef, Alan Ward, agents du FBI, sont chargés d'éclaircir cette affaire. Le premier, ancien shérif, est un homme d'expérience, agissant avec diplomatie et détermination. Le second, plus jeune et impatient d'obtenir des résultats, se comporte de manière plus rustre. Il fera appel à d'importants moyens en hommes.

Alain Ward questionne publiquement un Noir, nommé Hollis, qui est sauvagement tabassé quelques heures plus tard. La ville est la proie d'un accès de violence : des églises, des maisons brûlent.

Rupert Anderson poursuit l'enquête à sa façon. Ses soupçons se portent sur le shérif Stuckey et son adjoint Pell. Ce dernier est couvert par son épouse...

Les incendiaires sont arrêtés, mais le jury, composé uniquement de Blancs, les condamne à des peines avec sursis.

L'ambiance est délétère et explosive. Un homme est lynché, alors que Townley, le leader du Ku Klux Klan, attise les haines et la violence. Mrs Pell, la femme de l'adjoint du shérif, écoeuvrée par ces événements, se résout à parler et révèle à Rupert Anderson l'endroit où se trouvent les corps des trois disparus. Le FBI enquête maintenant sur des meurtres.

Rupert Anderson a alors toute liberté pour user de ses méthodes. Une stratégie peu régulière permet d'obtenir des informations auprès du maire, Tilman, lesquelles vont déboucher sur l'arrestation des coupables...

Le film focalise sur les méthodes différentes des deux agents du FBI, mais cela sert de prétexte pour montrer le climat de racisme et d'insécurité qui régnait au sud des États-Unis dans les années 1960. Le film fut nommé sept fois aux Oscars d'Hollywood de 1988, mais il a seulement

obtenu celui pour la meilleure photographie. Les rôles des deux agents du FBI sont tenus par Gene Hackman et Willem Dafoe.

L'affaire rebondit en 2005 : un protagoniste inculpé 40 ans après

Le 8 janvier 2005, après convocation d'un grand jury, l'Attorney General du Mississippi, Jim Hood, et le District Attorney de Neshoba County, Mark Duncan, ont prononcé trois chefs d'inculpation pour meurtre contre Edgar Ray Killen, alors âgé de 80 ans.

En réalité, depuis une dizaine d'années, le Mississippi et aussi l'Alabama ont décidé de rouvrir plusieurs affaires de meurtres ayant impliqué le Ku Klux Klan durant les années 1960, avec l'intention de tirer un trait sur le passé raciste du Sud américain. Cependant, les procès ne permettent pas souvent de faire toute la lumière sur les faits vieux de plusieurs décennies.

L'enquête qui nous concerne a été rouverte en 1999, après qu'un journal local a publié une interview de Sam Bowers, le leader des White Knights of the Ku Klux Klan, l'une des organisations les plus puissantes du KKK à l'époque. Sam Bowers, l'un des sept condamnés de 1967, purge une peine de prison à vie pour un autre assassinat, en 1966, dans une autre ville du Mississippi. Au journal local, il a déclaré qu'il était heureux que l'organisateur du meurtre des trois militants soit resté en liberté. Dès lors, le procureur Duncan a réétudié quelque 44 000 pages de déclarations et de dépositions faites dans le cadre du procès de 1967. Sans compter les rapports du FBI rédigés en 1964.

En 2005, il ne faut pas croire que la comparution d'Edgar Ray Killen s'effectue dans la sérénité la plus totale. « *Les réactions n'ont pas manqué à Philadelphie* », explique *Libération* dans son édition du 4 février 2005. Lors de la comparution, une alerte à la bombe a forcé à une évacuation des lieux. Le frère de l'accusé s'en est pris à la presse en attaquant un cameraman. James

43 ans après : une autre condamnation en août 2007

Cela se passe également en 1964 et dans l'État du Mississippi, ce qui illustre l'ampleur du problème raciste aux États-Unis dans les années 1960. Le 2 mai 1964, des membres du Ku Klux Klan kidnappent Henry Hezekiah Dee et Charlie Eddie Moore, deux jeunes Noirs âgés de 19 ans. Ils sont battus et ligotés avec du ruban adhésif, puis jetés dans les eaux du Mississippi avec de lourds objets attachés à leur corps. Leurs cadavres sont retrouvés plusieurs mois plus tard.

James Ford Seale et Charles Marcus Edwards, membres présumés du Klan, sont arrêtés, mais rapidement mis hors de cause par la police. Le dossier est rouvert en 2005. En janvier 2007, James Ford Seale, 71 ans, dont la famille disait qu'il était mort alors qu'il vivait à quelques kilomètres de l'endroit où les victimes avaient été enlevées, est finalement accusé « *d'enlèvements et de complot* ». Le procès s'est déroulé en juin 2007. La preuve de sa participation à l'enlèvement et au meurtre est venue de son ancien complice, Charles Marcus Edwards, qui a témoigné en échange d'une immunité. James Ford Seale a été condamné le 24 août à trois peines de prison à vie.

Young, l'un des membres Noirs du Conseil du gouvernement de Neshoba County, précise que « les meurtres ont toujours pesé sur la ville comme un gros nuage ». Il ajoute : « Si personne n'a été accusé de meurtre en 1967, c'est parce que les autorités du Mississippi ne le voulaient pas. Aujourd'hui, le procès nous oblige à nous demander où en sont vraiment les relations raciales dans le sud des États-Unis. Bien sûr, les choses ont évolué. Les KKK n'existent pratiquement plus par ici, les lois ont changé, mais jusqu'à quel point ? Il y a toujours de la discrimination, notamment économique, et les Noirs font toujours face à l'exclusion. Comme par hasard, les avis sur le procès sont radicalement différents dans les deux communautés ».

Après son inculpation, Edgar Ray Killen va en prison mais il en sort dès le 12 janvier : un « ami » a hypothéqué sa maison pour couvrir la caution de 250 000 dollars. A la presse française, Edgar Ray Killen nie tout en bloc. Il déclare : « Je n'ai jamais rencontré ces trois garçons et n'ai jamais appartenu au Ku Klux Klan. J'aurais des remords si j'avais fait quelque chose. Mais je suis en paix avec moi-même et avec Dieu ».

Au moment du procès, en dehors d'Edgar Ray Killen, seuls sept des inculpés de 1967 sont encore en vie. Le shérif et son adjoint, entre autres, sont décédés. L'accusation a bâti son dossier sur les témoignages de certains des protagonistes toujours en vie. Selon eux, Edgar Ray Killen aurait organisé l'assassinat sur l'ordre de Sam Bowers. Celui-ci aurait voulu la mort de Michael Schwerner, considéré comme un « dangereux activiste ».

Edgar Ray Killen, 60 ans de prison, vite remis en liberté, puis réincarcéré

Le second procès d'Edgar Ray Killen, acquitté en 1967, s'est ouvert le 15 juin 2005. Le chef d'accusation est requalifié car, aux États-Unis, un criminel ne peut être jugé deux fois pour le même crime par les mêmes autorités (le fameux cinquième amendement qui établit l'« autorité de la chose jugée »). Par contre, aux États-Unis, Edgar Ray Killen ne peut bénéficier d'une prescription⁽²⁾.

Cette fois-ci, il comparaît pour assassinat. Le jury est composé de quatre Noirs et treize Blancs. Le procureur, Mark Duncan, a demandé aux jurés de

ne pas tenir compte du fait que l'accusé soit pasteur, qu'il soit âgé et qu'il se déplace en fauteuil roulant.

Edgar Ray Killen, qui vivait depuis quarante ans à quelques kilomètres du lieu du crime, a affirmé ne rien regretter ; il n'a exprimé aucun remords et a choisi de plaider non coupable. Il a un alibi pour le soir où a eu lieu l'embuscade. Malgré tout, pour l'accusation, c'est lui qui a orchestré les meurtres.

Le 23 juin 2005, Edgar Ray Killen est condamné à trois fois vingt ans de réclusion pour l'assassinat, en 1964, des trois militants. Il a été reconnu coupable de « meurtres sans préméditation ». L'accusation n'a pas réussi à convaincre les jurés qu'il avait donné l'ordre de tuer, ce qui lui permet d'échapper à la peine de mort. Il est donc le premier et seul condamné pour meurtre dans cette affaire qui a inspiré le film *Mississippi Burning*.

Cependant, Edgar Ray Killen, après six semaines d'emprisonnement, est libéré sous caution, en août 2005, avec un versement de 600 000 dollars, en attendant son procès en appel. Il a utilisé le fait qu'il soit paralysé de la main droite et confiné à son fauteuil roulant. Mais diverses preuves sont réunies : il n'est pas aussi dépendant qu'il le prétend. Il retourne en prison en septembre 2006. La Cour suprême du Mississippi a confirmé sa condamnation le 12 janvier 2007.

Sources (consultées le 26 août 2007)

- http://fr.wikipedia.org/wiki/Mississippi_Burning (article « Mississippi Burning » dans l'encyclopédie Wikipédia).
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Andrew_Goodman (article « Andrew Goodman » dans l'encyclopédie Wikipédia).
- <http://www.minorites.org/print.php?IDA=6503> (reprise d'un article concernant l'inculpation d'Edgar Ray Killen et publié dans *Libération* du 4 février 2005).
- [http://fr.jurispedia.org/index.php/Mississippi_Burnin_g_\(1988\)](http://fr.jurispedia.org/index.php/Mississippi_Burnin_g_(1988)) (article sur le procès d'Edgar Ray Killen en juin 2005).
- http://www.humanite.fr/2005-06-25_International_-_Ku-Klux-Klan-un-proces-qui-sent-le-soufre (article paru le 25 juin 2005 dans *L'Humanité* : l'auteur souligne que la « vague tardive de repentance ignore superbement certaines responsabilités »).

⁽²⁾ – La prescription correspond à la durée au cours de laquelle les poursuites doivent être menées à bien. Le délai expiré, il n'est plus possible de poursuivre l'auteur d'un crime. Il est alors exempt de toute condamnation.

Cham maudit pour avoir vu son père, Noë, ivre et nu : le racisme légitimé par le livre de la Genèse ?

Dans le film d'Alan Parker, *Mississippi Burning*, l'épouse de l'un des meurtriers (adjoint du shérif), bien que ne partageant pas les convictions de son mari, rapporte à la police qu'autrefois on lui a enseigné, à elle aussi, que la Bible, Genèse IX, affirme la supériorité de la race blanche sur la race noire. Aujourd'hui, on constate que cette justification du racisme par la Bible existe toujours dans certains milieux extrémistes. Comment se sert-on de la Bible pour légitimer la ségrégation, voire même les crimes racistes ?

Le pasteur Edgar Ray Killen, reconnu coupable du meurtre de trois militants des droits civiques, dont celui d'un jeune Noir, en 1964 aux États-Unis, continuait quarante ans après à délivrer le même message à ses paroissiens, soutenant que la séparation des races est voulue par la Bible. Le Ku Klux Klan, officiellement dissous depuis 1944, mais existant toujours sous la forme de différents groupuscules, dont certains dirigés par des pasteurs⁽¹⁾, est toujours à l'origine d'actions violentes à caractère raciste, prétendument légitimées par la Bible. Un rapport national américain de l'Anti-Defamation League, publié en février 2007, affirme que ces groupuscules racistes sont en résurgence et que le nombre de leurs membres a plus que doublé depuis la fin des années 90⁽²⁾. Le même passage de Genèse IX, 20-27, a servi autrefois en Europe à justifier l'idéologie coloniale de la hiérarchisation des races, l'esclavage, la traite des Noirs...

Que nous dit donc ce texte biblique ? Le livre de la Genèse raconte comment, après le Déluge, la terre a été repeuplée à partir des trois fils de Noé : Sem, Cham et Japhet. Après la découverte de la culture de la vigne par Noé, Cham, père de Canaan, aurait découvert la nudité de son père Noé, alors pris d'ivresse, et aurait ainsi déshonoré son père. La descendance de Cham s'en serait trouvée maudite et Canaan aurait été condamné à devenir l'esclave de Sem et de Japhet.

La tradition fait généralement de Cham l'ancêtre des peuples noirs sur la base de trois arguments, d'ailleurs contestables : on retrouve dans le nom Cham la racine hébraïque « ham » qui veut dire « chaleur » et par extension, mais exceptionnellement, « noircir sous l'effet de la chaleur » (ce qui ne signifie pas nécessairement « noir ») ; les commentaires talmudiques relaient cette ressemblance étymologique en rapportant que Cham, en déshonorant son père Noé, vit la couleur de sa peau se noircir⁽³⁾ ; enfin le chapitre suivant de la Genèse énumère parmi les fils de Cham : Kush, Misraïm et Put, qui sont assez souvent identifiés respectivement aux ancêtres des Éthiopiens, des Égyptiens et des Soudanais, à la peau basanée.

Ces considérations ont fait affirmer à certains que Cham était l'ancêtre des peuples noirs et qu'en raison de la malédiction qui pèse sur lui, les peuples blancs se trouvaient légitimés à manifester une supériorité sur ces derniers. Au-delà de la valeur accordée à ces arguments, qui servent à justifier un discours qui arrange certains extrémistes, une question se pose : la Bible prônerait-elle le racisme ? Il existe en fait deux façons de lire ces textes, considérés comme sacrés aux yeux des croyants : une lecture radicale, fondamentaliste, qui prend au pied de la lettre ce qui est écrit, sans pousser plus loin l'interprétation. Ce type de lecture est minoritaire, mais semble en progression dans certains milieux ces dernières années (en témoigne, par exemple, le développement des partisans de la théorie « créationniste » aux États-Unis) et peut arriver à légitimer le racisme à partir de passages bibliques.

L'autre type de lecture, encouragé d'ailleurs par la plupart des institutions religieuses, cherche à faire émerger le message édifiant que les croyants disent inspiré par Dieu, des multiples rajouts opérés par les différents rédacteurs du texte biblique dont les intentions sont parfois très pragmatiques. Cette lecture passe préalablement par une approche historico-critique de la Bible, qui consiste à déterminer, quand c'est possible, les différentes couches rédactionnelles de la Bible et surtout le contexte historique et social qui aurait pu influencer la rédaction. Le but est de délimiter ce qui présente sans arrière-pensée une valeur spirituelle edificatrice, et ce qui répond à des préoccupations plus temporelles.

Si l'on prend le cas concret de la malédiction de Cham, l'approche historico-critique de ce passage indique que l'auteur ne cherchait pas à rabaisser les populations noires. La rédaction du livre de la Genèse se termine vers le V^e siècle avant J.-C., à une époque où les Juifs cherchent à se reconstruire l'image d'un peuple à l'histoire prestigieuse, après la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, les déportations juives à Babylone et l'occupation perse. Israël éprouve le besoin de se rehausser sur la scène internationale après tant d'humiliations. L'élaboration des généalogies, telles celles du livre de la Genèse, est un moyen facile pour le lui permettre.

Ainsi Sem, ancêtre des Sémites et donc des Juifs, suite à la malédiction de Cham, sera autorisé à établir sa domination sur Canaan, fils de Cham. Canaan est, en effet, aussi le nom dans l'Antiquité de la Palestine, région habitée par les Cananéens qui ont été soumis par les Hébreux lors de la conquête de la Terre promise. On perçoit donc dans ce passage des motifs nationalistes propres au contexte antique : la malédiction de Cham de Genèse IX cherche à justifier l'autorité que les Hébreux ont voulu établir sur les Cananéens. Les peuples de race noire sont bien loin d'être mis en cause...

« Sem, Cham et Japhet étaient les fils de Noé qui sortirent de l'arche ; Cham, c'est le père de Canaan. Ce furent les trois fils de Noé, c'est à partir d'eux que toute la terre fut peuplée. Noé fut le premier agriculteur. Il planta une vigne et il en but le vin, s'enivra et se trouva nu à l'intérieur de sa tente. Cham, père de Canaan, vit la nudité de son père et il en informa ses deux frères au-dehors. Sem et Japhet prirent le manteau de Noé qu'ils placèrent sur leurs épaules à tous deux et, marchant à reculons, ils couvrirent la nudité de leur père. Tournés de l'autre côté, ils ne virent pas la nudité de leur père. Lorsque Noé, ayant cuvé son vin, sut ce qu'avait fait son plus jeune fils, il s'écria : " Maudit soit Canaan, qu'il soit le dernier des serviteurs de ses frères ! " Puis il dit : " Béni soit le Seigneur, le Dieu de Sem, que Canaan en soit le serviteur ! Que Dieu séduise Japhet, qu'il demeure dans les tentes de Sem, et que Canaan soit leur serviteur ! " »

Gn, IX, 18-27 (traduction œcuménique de la Bible).

(1) – Le plus important groupuscule hérité du KKK serait les « Knights of the Ku Klux Klan », dirigé par le pasteur Thom Robb et basé dans l'Arkansas.

(2) – Consultable sur le site : http://www.adl.org/learn/ext_us/kkk/klan_report.pdf

(3) – Il s'agit des traités talmudiques : *Ber. R.* 36, 16 ; *Sanhédrin* 108b ; *Taanit* 1, 64d, mais qui ont été rédigés au plus tôt au II^e siècle après J.-C., soit plusieurs siècles après le texte biblique.